

0690037R
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE DIDEROT
18 PLACE GABRIEL RAMBAUD
69283 LYON CEDEX 01
Tel : 0437408737

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Vidéosurveillance circulations du bâtiment C site Diderot

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 67

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/12/2019

Réuni le : 15/01/2020

Sous la présidence de : Pierre Ronchail

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le projet de vidéosurveillance du bâtiment C site Diderot

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Vidéosurveillance bâtiment C

Le conseil d'administration approuve le projet de vidéosurveillance comportant 43 caméras permettant la surveillance des circulations du bâtiment C et des terrasses. La durée de conservation maximale des images est de 15 jours.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 9

Contre : 9

Abstentions : 3

Blancs : 0

Nuls : 0

Décision du Président du conseil d'administration : acte signé avec accord